

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 725**9 juillet 2003****SOMMAIRE**

A.C.C.P. S.A., Luxembourg	34762	Futura Group of Companies S.A., Luxembourg ..	34764
A.C.P. Europe S.A., Luxembourg	34758	G.F.I. S.A., Gestion Financière Internationale, Lu-	34765
Advisors S.A.H., Luxembourg	34755	xembourg	34765
Air Ambiance Filters Europe Holding S.A., Luxem-		GAP-Meta4 Partners, L.L.C. and Company S.C.A.,	
bourg	34762	Luxembourg	34773
Ana Holding S.A., Luxembourg	34756	GAP-Meta4 Partners, L.L.C., S.C.A., Luxembourg	34773
Angloinvest S.A.H., Luxembourg	34771	GAP-Xchange Partners, L.L.C. and Company S.C.A.,	
APENSO, Active Pension Solutions S.A	34794	Luxembourg	34771
Banque Invik S.A., Luxembourg	34754	GAP-Xchange Partners, L.L.C., S.C.A., Luxem-	
BCD Technology S.A., Luxembourg	34759	bourg	34772
Belca S.A.H., Luxembourg	34763	GBL Finance S.A.H., Luxembourg	34796
Bluedoor Holding S.A., Luxembourg	34800	Gedeam Investissement Mobilier S.A., Luxem-	
(Die) Brille, S.à r.l., Grevenmacher	34777	bourg	34783
Caloocan Holding S.A., Luxembourg	34758	General Investments Corporation Holding S.A.,	
Carl Spaeter, Luxembourg, S.à r.l., Strassen	34769	Luxembourg	34756
Clementoni S.A., Luxembourg	34776	Gestifor S.A., Luxembourg	34794
Codofinances S.A., Luxembourg	34760	Global Com Online S.A.H., Luxembourg	34796
Compagnie Financière Immobilière Hôtelière		Halbi S.A., Luxembourg	34759
S.A., Luxembourg	34800	Horizon Holding S.A., Luxembourg	34756
Credit Suisse Equity Trust Advisory Company S.A.,		HSBC Institutional Client Funds, Sicav, Luxem-	
Luxembourg	34786	bourg	34767
Cristaline Holding S.A., Luxembourg-Bonnevoie ..	34793	Humanoids Groups S.A., Luxembourg	34769
D.S. Finance S.A.H., Luxembourg	34761	Hysope Investment S.A., Luxembourg	34774
Drivelux S.A., Luxembourg	34769	I.B.H. S.A., Luxembourg	34792
Egide S.A. Holding, Luxembourg	34770	IFDC Investment Management Co. S.A.H., Luxem-	
Elderberry Properties S.A.H., Luxembourg	34758	bourg	34768
Environmental Acquisitions Holding S.A.H.	34761	Immobilière de Hull S.A., Luxembourg	34775
Eraculus Investments S.A., Luxembourg	34800	Immobilière de l'Allée S.A., Luxembourg	34775
Espace et Paysages S.A., Esch-sur-Alzette	34795	Immobilière Tamida S.A., Luxembourg	34776
Etra Global Sicav, Luxembourg	34767	Immofonds, S.à r.l., Howald	34795
Famifin S.A., Luxembourg	34794	Immofonds, S.à r.l., Howald	34795
Fastum, S.à r.l., Luxembourg	34779	Immoparibas Royal Neuve S.A., Luxembourg ..	34757
Fidu-Concept, S.à r.l., Luxembourg	34775	Intercapital Management S.A., Luxembourg	34754
Fiduciaire Albert Schiltz S.A., Luxembourg	34799	International A.C.P. S.A.H., Luxembourg	34797
Financière de Wiltz S.A., Luxembourg	34759	Interoute, S.à r.l., Foetz	34768
Financière Tag S.A., Luxembourg	34798	Iris Real Estate S.A., Luxembourg	34795
Finlon Investments S.A., Luxembourg	34799	IST Lux S.A., Luxembourg	34763
FJO Holding S.A., Luxembourg	34798	(La) Jasso S.A., Luxembourg	34768
Forus Holding S.A., Luxembourg	34793	Jiballdis S.A., Luxembourg	34788
Frou-Frou, S.à r.l., Luxembourg	34772	Joran Invest S.A. Holding, Luxembourg	34793

Kalium Investments S.A., Luxembourg	34797	Ravara S.A., Luxembourg	34765
Kenora S.A., Luxembourg	34797	Restaurant L'Océan, S.à r.l., Luxembourg	34766
Khabeka S.A., Luxembourg	34776	Rivar S.A., Luxembourg	34787
Kjeto S.A., Luxembourg	34760	Rivar S.A., Luxembourg	34787
Koho Investments (Luxembourg) S.A., Luxembourg	34757	Robeco Alternative Investment Strategies, Sicav, Luxembourg	34776
Leakey Holding S.A., Luxembourg	34761	Robien S.A., Luxembourg	34766
Liberty Land Holding S.A., Luxembourg	34775	Salon Bigoudie, S.à r.l., Bertrange	34798
Luckylux S.A.H., Luxembourg	34769	SB Fund, Sicav, Luxembourg	34775
Lux Konzern, S.à r.l., Luxembourg	34766	Schiltz Architectes-Ingénieurs S.A., Luxembourg	34769
M.A.V. S.A., Luxembourg	34763	Sienna S.A.H., Luxembourg	34797
Malerbetrieb Esch, GmbH, Remich	34776	Société du Port de Mertert S.A., Mertert	34774
Mossol S.A., Luxembourg	34796	Sofer Finance S.A.H., Luxembourg	34798
Nico Locatrans S.A.	34767	Somagri, S.à r.l., Differdange	34793
Orchis Trust International S.A.H., Luxembourg ..	34762	Somagri, S.à r.l., Differdange	34793
Orrs Island S.A., Luxembourg	34796	T.T.I. Technologies Holdings, S.à r.l., Luxembourg	34768
Palismar S.A., Luxembourg	34771	Tandil S.A.H., Luxembourg	34797
Paribas Trust Luxembourg S.A., Luxembourg ...	34757	Telden S.A. Holding, Luxembourg	34773
Pescatore S.A., Luxembourg	34796	Tenderness S.A.H., Luxembourg	34755
Piomfin S.A., Luxembourg	34799	Toscana, S.à r.l., Luxembourg	34774
Pizza Express, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	34755	Trans Europe Invest S.A., Luxembourg	34799
Polaris S.A., Luxembourg	34800	Valtrade Investissements S.A., Luxembourg	34754
Pompes Funèbres Principales du Luxembourg Erasmy, S.à r.l., Luxembourg	34772	Vantico Holding S.A., Luxembourg	34770
Proud to Serve Holding S.A., Luxembourg	34799	Vervander S.A.H., Luxembourg	34760
Quanlux S.A., Luxembourg	34774	Weasel S.A., Luxembourg	34770

VALTRADE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 76.449.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034210.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INTERCAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 85.565.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034213.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BANQUE INVIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, avenue J.P. Pescatore.
R. C. Luxembourg B 29.962.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

F. Van Stiphout.

(034220.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PIZZA EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 14, boulevard Kennedy.

R. C. Luxembourg B 71.132.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Signature.

(033903.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2003.

TENDERNESS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 44.134.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 26 février 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat des Administrateurs Madame Denise Ver-vaet et Monsieur Bernard Ewen et les remercie de leur précieuse collaboration.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement:

- COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg

- Monsieur Pierre Schill, Réviseur d'Entreprises, demeurant 18A, boulevard de la Foire à Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement:

- la FIDUCIAIRE GLACIS, domiciliée au 18A, boulevard de la Foire à Luxembourg.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC., Administrateur.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statu-taire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033929.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ADVISORS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 59.871.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 17 février 2003 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 4 février 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Virginia Matagne en remplace-ment de Madame Judith Petitjean.

Puis cette Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration du 13 mai 2002 de nommer aux fonctions d'ad-ministrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

Ensuite cette Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration du 13 août 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Isabelle Wieme en remplacement de Madame Virginia Matagne.

Enfin, lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

Madame Isabelle Wieme, licenciée sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 août 2004.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 août 2004.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour ADVISORS S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033947.3/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 75.064.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 12 juin 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée prend acte de la démission de Messieurs G. Reding, C. Hoffmann et A. Angelsberg en qualité d'Administrateurs et les remercie pour leur précieuse collaboration.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement pour terminer leur mandat:

* Monsieur Jean Quintus, Administrateur de Sociétés, demeurant 11, rue de Fischbach à Blaschette;

* Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Sociétés, demeurant 14, rue de l'Ecole à Eischen;

* COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour copie conforme

K. Lozie / J. Quintus

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033930.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

HORIZON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.803.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 juin 2003

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat du Commissaire sortant, MONTBRUN REVISION et des Administrateurs MM. Eric Berg, Yvan Juchem.

L'Assemblée prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

Madame Nathalie Collard

Administrateur de sociétés

8, rue de la Fontaine, Olgy Argancy.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

N. Collard / E. Berg

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033931.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GENERAL INVESTMENTS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 15.447.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 mai 2003

L'Assemblée renouvelle pour une année le mandat du Commissaire sortant, MONTBRUN REVISION et des Administrateurs MM. Eric Berg et Yvan Juchem.

L'Assemblée prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

Madame Nathalie Collard

Administrateur de sociétés

8, rue de la Fontaine, Olgy Argancy.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

E. Berg / N. Collard

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033932.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOPARIBAS ROYAL NEUVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 31.237.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2003

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur sortant PricewaterhouseCoopers ainsi que le mandat d'Administrateur de MM. Alain Bailly, Eric Berg et décide de nommer M. Yvan Juchem au poste d'Administrateur en remplacement de M. Joseph Winandy.

Ces mandats expireront à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme
E. Berg / Y. Juchem
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033933.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PARIBAS TRUST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 29.445.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2003

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur sortant PricewaterhouseCoopers ainsi que des Administrateurs MM. Alain Bailly et Eric Berg.

L'Assemblée prend acte de la décision de Monsieur Joseph Winandy, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement:

Monsieur Yvan Juchem
1, rue Belle-Vue
L-8832 Rombach.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme
E. Berg / Y. Juchem
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033934.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

KOHO INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 74.379.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le mardi 17 juin 2003 à 10.30 heures à Luxembourg

Résolutions

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à cette Assemblée.
- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie, ainsi que de COSAFIN S.A.

Le mandat des Administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033938.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

34758

A.C.P. EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 82.858.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 21 mars 2003 à 16.00 heures à Luxembourg

Résolution

«- L'Assemblée ratifie à l'unanimité la nomination par le Conseil d'Administration du 4 décembre 2002 de M. Jan Vansant au poste d'Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, dont il terminera le mandat qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.»

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033935.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 19 juin 2003 à 11.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN S.A. ainsi que du Commissaire aux comptes, Monsieur Noël Didier.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05830. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033936.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

CALOOCAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.376.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05288. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033942.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FINANCIERE DE WILTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.521.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 17 février 2003 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Joseph Winandy et de nommer en remplacement:

COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des autres Administrateurs, Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill pour un terme venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 30 novembre 2003.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033937.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

HALBI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.808.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2003

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033939.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BCD TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.558.

Avec effet au 23 mai 2003, la FIDUCIAIRE INTERNATIONALE, S.à r.l., 28, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 34.813, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de DELOITTE & TOUCHE.

Avec effet au 23 mai 2003 est nommé aux fonctions de réviseur d'entreprise la société DELOITTE & TOUCHE, 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour BCD TECHNOLOGY S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033943.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

VERVANDER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.711.

Avec effet au 31 mars 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Avec effet au 31 mars 2003 le siège social a été remplacé au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour VERVANDER S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033940.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

CODOFINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 29.414.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033941.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

KJETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.254.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2002 a accepté la démission de leurs fonctions d'administrateur de Messieurs Hans de Graaf et Maarten van de Vaart et a nommé en remplacement Messieurs Carl Speecke, ingénieur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et Koen van Baren, directeur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs qui prendra fin en 2003.

Cette même Assemblée a accepté la démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. et a nommé en son remplacement COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg.

Le nouveau Commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin en 2003.

Enfin, l'Assemblée a décidé de transférer le siège social du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour KJETO S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033946.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LEAKEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.395.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-2016 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, réf. LSO-AF05290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033944.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

D.S. FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.821.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 13 février 2003, les mandats des administrateurs:

Madame Marie-José Reyter, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Madame Monique Juncker, employée privée, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 mars 2002.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 mars 2002.

Luxembourg, le 13 février 2003.

Pour D.S. FINANCE

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033948.3/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ENVIRONMENTAL ACQUISITIONS HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 70.528.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 30 juin 2003.

La société ENVIRONMENTAL ACQUISITIONS HOLDING S.A.H. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 30 juin 2003.

Luxembourg, le 9 juin 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033981.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ORCHIS TRUST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.314.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2002,
les mandats des administrateurs
Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.
Le mandat du Commissaire aux comptes
COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Pour ORCHIS TRUST INTERNATIONAL S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033950.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 77.434.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2003,
les mandats des administrateurs:
Madame Isabelle Wieme, licenciée en sciences économiques, 59, boulevard Royal, L-2551 Luxembourg,
Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2551 Luxembourg,
MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
ont été renouvelés pour une période de trois ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.
Le mandat du Commissaire aux comptes:
COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
a été renouvelé pour une période de trois ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Luxembourg, le 10 février 2003.

Pour AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033952.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

A.C.C.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.870.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société
qui s'est tenue à Luxembourg en date du 5 juin 2003 à 11.00 heures*

L'assemblée accepte la démission de Madame Marjorie Clodung des postes d'administrateur et d'administrateur-délégué et nomination de la société FIDUGROUP HOLDING S.A.H. à ces mêmes postes.

L'assemblée accepte la démission de la société CHRISTIANIA HOLDING CORP. du poste d'administrateur et nomination de la société FIDUFRANCE GIBALTAR LTD à ce même poste.

L'assemblée accepte la démission de la société FIDUFRANCE S.A. du poste d'administrateur et nomination de la société CAISSE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT LTD à ce même poste.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 5 juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033972.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BELCA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 31.024.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 10 avril 2002

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à l'exercice 2000, ainsi que pour la non-tenue de l'Assemblée à la date statutaire.

4. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre de postes d'Administrateurs de trois à cinq.

5. L'Assemblée décide de nommer Administrateurs Messieurs Romain Thillens, et Pierre Hoffmann, demeurant tous deux professionnellement au 32, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs nouvellement élus prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2004.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau,
- Nour-Eddim Nijar,
- Rodney Haigh,
- Romain Thillens,
- Pierre Hoffmann.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033956.3/565/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IST LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 82.845.

Procès-verbal du conseil d'administration tenu le lundi 2 juin 2003

S'est réuni au siège social, 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, le conseil d'administration de la société anonyme IST LUX.

Le conseil d'administration est présidé par M. Ronny Spieckermann, sont présents la société SHOE BOX INTERNATIONAL INC. en qualité de secrétaire et la société ABTF SERVICES INC.

Le président rappelle que le conseil d'administration a pour

Ordre du jour:

Changement d'adresse.

Les faits exposés ayant été reconnus exacts par le conseil d'administration, ce dernier prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

- Le transfert du siège social au Luxembourg à l'adresse suivante: L-1331 Luxembourg, 25A, avenue Grande-Duchesse Charlotte. Cette décision prend effet dès ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants signent le présent procès-verbal pour accord.

R. Spieckermann / SHOE BOX INTERNATIONAL INC. / ABTF SERVICES INC.

Président / Secrétaire / -

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05964. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033969.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

M.A.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 50.501.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2003, réf. LSO-AE06800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Signature.

(034015.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FUTURA GROUP OF COMPANIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.771.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le mardi 24 juin 2003

S'est réuni au siège, 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme FUTURA GROUP OF COMPANIES S.A.

L'Assemblée est présidée par la société SCOTT THOMAS INC., laquelle désigne la société A.B.T.F. SERVICES INC. en qualité de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée. L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- révocation d'un administrateur;
- décharge à l'administrateur démissionnaire;
- nomination d'un nouvel administrateur;
- révocation du commissaire aux comptes;
- décharge au commissaire aux comptes sortant;
- nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;
- mandat au conseil d'administration pour l'élection d'un nouvel administrateur-délégué;
- transfert du siège social.

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Elle révoque à dater de ce jour, l'administrateur EURAM LOGISTICS INC.
- 2) Elle donne décharge pleine et entière à l'administrateur sortant pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au jour de sa démission.
- 3) Elle nomme, à dater de ce jour, la société SCOTT THOMAS INC., ayant son siège social 25 Greystone Manor à DE-19901 Lewes (Etats-Unis d'Amérique) au poste d'administrateur pour terminer le mandat de la société EURAM LOGISTICS INC.
- 4) Elle révoque, à dater de ce jour, le commissaire aux comptes H. FAR & J. DOLE INC.
- 5) Elle donne décharge pleine et entière au commissaire sortant pour l'accomplissement de son mandat jusqu'au jour de sa démission.
- 6) Elle nomme, à dater de ce jour, la Sprl FIDUCIAIRE FMV, ayant son siège social 38, rue des Vennes à B-4020 Liège, au poste de commissaire aux comptes pour terminer le mandat de la société H. FAR & J. DOLE INC.
- 7) Elle donne mandat au Conseil d'administration, qui se réunira directement après la présente assemblée, d'élire un nouvel administrateur-délégué, en son sein.
- 8) Elle décide de transférer, à dater de ce jour, le siège social à l'adresse suivante: 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

SCOTT THOMAS INC.

Président

Signature

A.B.T.F. SERVICES INC.

Secrétaire

Signature

Procès-verbal du Conseil d'administration tenu au siège social le mardi 24 juin 2003

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social, aujourd'hui même, le Conseil d'administration s'est réuni avec à l'ordre du jour:

- nomination d'un nouvel administrateur-délégué;
- divers.

Sont présents:

- la société SCOTT THOMAS INC., administrateur
 - la société A.B.T.F. SERVICES INC., administrateur
 - la société BIB SOFTWARE INC., administrateur,
- soit la totalité des administrateurs de la S.A. FUTURA GROUP OF COMPANIES.

Le Conseil se reconnaît valablement constitué et apte à délibérer.

Après échanges de vues, il décide à l'unanimité de nommer, dès cet instant la société SCOTT THOMAS INC., ayant son siège social 25 Greystone Manor à DE-19901 Lewes (Etats-Unis d'Amérique) au poste d'administrateur-délégué en remplacement de la société EURAM LOGISTICS INC.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant restée sans réponse, la séance est levée après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal.

SCOTT THOMAS INC.

Administrateur

Signature

A.B.T.F. SERVICES INC.

Administrateur

Signature

BIB SOFTWARE INC.

Administrateur

Signature

Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2003 - Liste des présences

<i>Nom de l'actionnaire</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>Signature</i>
SCOTT THOMAS INC.....	999	Signature
EURAM LOGISTICS INC.....	1	Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05963. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033965.3/000/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

RAVARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.591.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 février 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Wolfgang Raffalsky, administrateur de sociétés, demeurant P.O. Box 41588, Craighall 2024, Afrique du Sud et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée accepte la démission de la FIDUCIAIRE BENOY, réviseur d'entreprises, ayant son siège social 13, rue Eugène Bertholet à L-2016 Luxembourg de sa fonction de commissaire aux comptes et ce, avec effet immédiat. L'Assemblée nomme, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

L'Assemblée accepte la démission de Madame C.-E. Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat. L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02001. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033967.3/655/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

G.F.I. S.A., GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.114.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2003 et à la cooptation en date du 14 mai 2003 de Monsieur Marc-André Bechet en remplacement de Monsieur Michel Lentz, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,

- Mme Mireille Chetioui, Directeur Administratif, CDC IXIS ASSET MANAGEMENT, 56, rue de Lille, F-75007 Paris,

- M. Hervé Guinamant, Responsable Distribution Retail, CDC IXIS ASSET MANAGEMENT, 56, rue de Lille, F-75007 Paris,

- M. Philippe Le Mee, Chargé d'Affaires Senior, CDC IXIS ASSET MANAGEMENT, 56, rue de Lille, F-75007 Paris.

Pour GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE S.A. - G.F.I. S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033983.3/1126/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LUX KONZERN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.400,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.993.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 12 mai 2003

Il résulte des décisions prises par l'Associé unique en date du 12 mai 2003 que:

- Les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 sont approuvés.
- Décharge est donnée aux Gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- Acceptation de la démission de Madame Agnès Giry, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, en qualité de gérant en date du 31 décembre 2002.
- Nomination de Messieurs Herman Moors, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et Jean-Marie Di Cino, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, en qualité de gérant.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, réf. LSO-AF02018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033970.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ROBIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.718.

Procès-verbal du conseil d'administration tenu le vendredi 16 mai 2003

S'est réuni au siège social, 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, le conseil d'administration de la société anonyme ROBIEN.

Le conseil d'administration est présidé par la société EURAM LOGISTICS INC, sont présents la société JADOR LLC en qualité de secrétaire et la société BLADOU LLC.

Le président rappelle que le conseil d'administration a pour

Ordre du jour:

Changement d'adresse

Les faits exposés ayant été reconnus exacts par le conseil d'administration, ce dernier prend à l'unanimité, la résolution suivante:

- le transfert du siège social au Luxembourg à l'adresse suivante: L-1331 Luxembourg, avenue Grande-Duchesse Charlotte n° 25A. Cette décision prend effet dès ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants signent le présent procès-verbal pour accord.

EURAM LOGISTICS INC / JADOR LLC / BLADOU LLC

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / -

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033976.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

RESTAURANT L'OCEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 7, rue de Louvigny.
R. C. Luxembourg B 51.653.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RESTAURANT L'OCEAN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034026.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

NICO LOCATRANS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.588.

FIDUCIAIRE PREMIUM, S.à r.l. décide de résilier le contrat de domiciliation de la société ci-dessus référencée avec effet au 30 juin 2003.

La société NICO LOCATRANS S.A. ne sera donc plus domiciliée au 61, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter du 30 juin 2003.

Luxembourg, le 9 juin 2003.

Pour la Société

J. Jumeaux

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033982.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ETRA GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 59.702.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Fabio Bottarelli Bernasconi, Managing Director, ETRA SIM Spa, Via Cernaia, 2, I-20121 Milan
- M. Luigi Crosti, Vice Chairman and Managing Director, ETRA SIM Spa, Via Cernaia, 2, I-20121 Milan
- M. Marco De Feo, Vice Chairman, ETRA ASSET MANAGEMENT SGR Spa, Via Cernaia, 2, I-20121 Milan
- Mme Anja Grenner, Manager, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. Léon Hilger, Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Pour ETRA GLOBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

N. Dupont / G. Pirsch

Conseillers

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033984.3/1126/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 58.549.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 décembre 2002 et aux cooptations en date du 14 mars 2003 de Monsieur Marc-André Bechet en remplacement de Monsieur Michel Mercier, démissionnaire, en date du 31 mars 2003 de Monsieur Andrew John Goulding en remplacement de Monsieur Andrew Fletcher, démissionnaire et en date du 31 mars 2003 de Monsieur Nigel Wood en remplacement de Monsieur King Au, démissionnaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- M. George Efthimiou, Chief Operating Officer, HSBC ASSET MANAGEMENT (HONG KONG) LTD, 15/F Citibank Tower, 3 Garden Road, Hong Kong
- M. Andrew John Goulding, Product Manager, HSBC FUND ADMINISTRATION (JERSEY) LTD, PO Box 26, 28/34 Hill Street, St Helier, Jersey JE4 8NR, Channel Islands
- M. Bryan Greener, Head of Product Development, HSBC ASSET MANAGEMENT LTD, Product Development Department, 21st Floor, 8 Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom
- M. Nigel Wood, Chief Operating Officer, HSBC ASSET MANAGEMENT LTD, Product Development Department, 21st Floor, 8 Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom.

Pour HSBC INSTITUTIONAL CLIENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033998.3/1126/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IFDC INVESTMENT MANAGEMENT CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 74.454.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 13 juin 2003 à 11.00 heures

Cinquième résolution

«L'Assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateurs de M. Albert Abehsera, M. Michel Hardy, M. Vincent Goy et BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG (représentée par MM. Pierre Corbiau et Alan Dundon) pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2004.»

Sixième résolution

«L'Assemblée décide de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes, DELOITTE ET TOUCHE, Luxembourg, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2004.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033994.3/1176/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

T.T.I. TECHNOLOGIES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 90.617.

—
Il résulte du procès-verbal de la résolution du gérant unique du 11 mars 2003 que le siège social de la société a été transféré au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034000.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LA JASSO S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 38.537.

—
Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

LA JASSO S.A. en Liquidation

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidator

Signatures

(034024.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INTEROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Foetz, 10, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 27.746.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTEROUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034027.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

DRIVELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 81.634.

—
Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRIVELUX S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034028.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

HUMANOIDS GROUPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 57.278.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034029.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LUCKYLUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 81.650.

—
Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUCKYLUX S.A.H.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034030.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

CARL SPAETER, LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8013 Strassen, 6, rue Belle-Vue.
R. C. Luxembourg B 4.814.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05814, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARL SPAETER, LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034032.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SCHILTZ ARCHITECTES-INGENIEURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 15, rue des Ardennes.
R. C. Luxembourg B 63.172.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHILTZ ARCHITECTES-INGENIEURS S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034038.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

EGIDE S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 48.571.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2001

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs (M. Tom Donovan, Mme Roisin Donovan, M. David Keoph) ainsi que du commissaire aux comptes (BCCB INCORPORATED LTD) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice social 2006.

L'Assemblée Générale décide de convertir le capital en euros et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital passe de un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) de LUF à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros.

Pour réquisition

EGIDE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034033.3/1682/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

**VANTICO HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. AVANTI N° 1 S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.863.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 juin 2003 tenue à L-2134
Luxembourg au 58, rue Charles Martel*

Sur proposition de MORGAN GRENFELL PRIVATE EQUITY LIMITED et conformément à l'article 6 des statuts de la Société, l'assemblée a décidé de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Graham Clempson, business executive, avec adresse professionnelle au 1 Chester Street, London SW1 7HP en tant que nouvel administrateur et administrateur MGPE de la Société pour un mandat qui expirera à la prochaine assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2003.

Pour publication

VANTICO HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034037.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

WEASEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 46.647.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires de la société anonyme WEASEL S.A. tenue à Luxembourg, au 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 11 avril 2003 que:

- Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice au 31 décembre 2001 sont approuvés.

- La perte s'élevant à EUR 144.427,- est reportée à nouveau.

- Après délibération, conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer les activités de la société malgré le fait que les pertes de l'exercice excèdent 75% du capital social.

- Décharge est donnée à CARDINAL TRUSTEES LIMITED (British Virgin Islands), le commissaire aux comptes, son mandat est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur l'exercice au 31 décembre 2002.

- L'assemblée décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034108.3/1349/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PALISMAR S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 21.985.

DISSOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue au siège social de la société le 19 mars 2003

- L'assemblée après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de la liquidation.
- L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire de ladite société.
- L'assemblée décide la clôture de la liquidation de la société.
- L'assemblée décide que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au siège de la société MAZARS, ayant comme adresse L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2003, réf. LSO-AE00860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034039.3/1682/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.397.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 28 mai 2003

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 12.257,- USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité, au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034040.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ANGLOINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 49.598.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle ajournée en date du 10 septembre 2002

- les comptes annuels au 30 septembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au 30 septembre 2001;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2002, à savoir:

Administrateurs:

- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas;
- Monsieur Malcolm Becker, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg
- Monsieur Rory Kerr, 16, Windsor Place, Dublin, Ireland

Commissaire:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

- L'assemblée, par votes spéciaux en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 30 septembre 2001 dépassent 75% du capital souscrit de la Société.

Luxembourg, le 10 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04842. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034054.3/631/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

POMPES FUNEBRES PRINCIPALES DU LUXEMBOURG ERASMY, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 21, rue des Peupliers.

R. C. Luxembourg B 81.963.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05799, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *POMPES FUNEBRES PRINCIPALES DU LUXEMBOURG ERASMY, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034041.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C., S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.396.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 28 mai 2003

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 452.237 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition

GAP-Xchange PARTNERS, L.L.C. S.C.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034043.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FROU-FROU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 49.888.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034137.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.718.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 28 mai 2003

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 168.127 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité et au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition
GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY S.C.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034046.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GAP-META4 PARTNERS, L.L.C., S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 57.717.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg le 28 mai 2003

L'assemblée a approuvé les comptes consolidés, le rapport consolidé de gestion et ses annexes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 et a décidé de reporter la perte enregistrée d'un montant de 1.531.815 USD à l'exercice suivant.

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 ainsi que le rapport de gestion de l'associé commandité et le rapport du commissaire aux comptes.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à l'associé commandité, au conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats respectifs couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002 et au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat pour la période couvrant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004 et qui approuvera les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Pour publication et réquisition
GAP-META4 PARTNERS, L.L.C. S.C.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034048.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TEL DEN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 43.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TEL DEN S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding
E. Ries / C. Schmitz
Administrateurs

(034079.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

QUANLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 41.592.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée des actionnaires en date du 15 janvier 2003:
- les comptes annuels au 31 décembre 2001 sont approuvés à l'unanimité;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 31 décembre 2001;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002, à savoir:

Administrateurs:

SOLON DIRECTOR LIMITED, ayant son siège social à TK House, Bayside Executive Park, Westbay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Monsieur Malcolm K. Becker, demeurant au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur Rory C. Kerr, demeurant au 6 Mount Pleasant Square, Ranelagh, Dublin 6, Irlande.

Commissaire:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

- L'assemblée, par votes spéciaux en vue de remplir les conditions requises par l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, décide de poursuivre les activités de la Société malgré le fait que les pertes accumulées au 31 décembre 2001 dépassent 75% du capital souscrit de la Société.

Luxembourg, le 15 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, réf. LSO-AD00075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034056.3/631/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TOSCANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 39-41, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 92.001.

Mme Nathalie Gottardi donne avec effet immédiat sa démission comme gérante de la société TOSCANA, S.à r.l. constituée le 21 février 2003.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

N. Gottardi.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02675. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034057.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SOCIETE DU PORT DE MERTERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mertert.
R. C. Luxembourg B 6.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, vol. 139S, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(034074.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

HYSOPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 64.429.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, réf. LSO-AF01514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HYSOPE INVESTMENT S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(034082.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOBILIERE DE L'ALLEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.494.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034145.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDU-CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.136.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034147.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOBILIERE DE HULL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 78.454.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034152.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SB FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 75.775.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034242.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

LIBERTY LAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 76.767.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034187.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOBILIERE TAMIDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.597.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034153.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

KHABEKA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.155.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034156.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

MALERBETRIEB ESCH, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich.
R. C. Luxembourg B 62.280.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 87.117.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rotterdam, le 13 juin 2003.

Signature.

(034244.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

CLEMENTONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.965.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034188.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

DIE BRILLE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

H. R. Luxemburg B 94.005.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausenddrei, den siebzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher.

Sind erschienen:

1) Herr Wolfgang Breuer, Augenoptikermeister, geboren in Trier am 25. Januar 1948, wohnhaft zu D-54296 Trier, Eugenstrasse 35,

2) Herr Rudolf Oeffling, Augenoptikermeister, geboren in Trier am 14. Oktober 1964, wohnhaft zu D-54329 Konz, Auf dem Rausch 9,

3) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Deutschen Rechtes DIE BRILLE AM RATHAUS, mit Sitz in D-54329 Konz, Am Markt 17,

eingetragen im Handelsregister Trier Nummer H. R. B 2334,

hier vertreten durch ihren Geschäftsführer Herrn Rudolf Oeffling, Augenoptikermeister, geboren in Trier am 14. Oktober 1964, wohnhaft zu D-54329 Konz, Auf dem Rausch 9.

Welche Kompartenten den unterzeichneten Notar ersuchen die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Gesellschaftsform. Die Kompartenten und alle Personen welche in Zukunft Gesellschafter werden, gründen eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legen.

Die Gesellschaft begreift anfangs mehrere Gesellschafter; die Gesellschaft kann zu jeder Zeit durch Vereinigung aller Gesellschaftsanteile in einer Hand zur Einmanngesellschaft werden um dann wieder durch Gesellschaftsanteilsabtretungen oder Schaffung von neuen Gesellschaftsanteilen mehrere Gesellschafter zu begreifen.

Art. 2. Gegenstand. Gegenstand der Gesellschaft ist die Führung eines Optikunternehmens, die Anpassung sowie der Verkauf von Sehhilfen, Accessoires sowie die damit in Verbindung stehenden Dienstleistungen.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen.

Art. 3. Bezeichnung. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet DIE BRILLE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**Art. 4. Dauer.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.**Art. 5. Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

Art. 6. Gesellschaftskapital. Das Gesellschaftskapital beträgt zwanzigtausend Euro (20.000,- €) und ist in einhundert (100) Anteile zu je zweihundert Euro (200,- €) eingeteilt. Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) an Herrn Wolfgang Breuer, vorgeannt, fünfundsechzig Anteile	65
2) an Herrn Rudolf Oeffling, vorgeannt, zwanzig Anteile	20
3) an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Deutschen Rechtes DIE BRILLE AM RATHAUS, vorgeannt, fünfzehn Anteile	15

Total: einhundert Anteile 100

Alle Anteile wurden voll und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwanzigtausend Euro (20.000,- €) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Art. 7. Änderung des Gesellschaftskapitals. Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit, durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter, je nach Fall, abgeändert werden.**Art. 8. Rechte und Pflichten der Gesellschafter.** Jeder Gesellschaftsanteil gibt das gleiche Recht.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme bei allen Abstimmungen.

Der alleinige Gesellschafter hat alle Rechte und Befugnisse die die Gesellschafter auf Grund des Gesetzes und der gegenwärtigen Statuten haben.

Es ist einem jeden Gesellschafter sowie seinen Gläubigern und Rechtsnachfolgern untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder einen gerichtlichen Inventar derselben zu erstellen oder irgendwelche Massnahmen zu ergreifen welche die Tätigkeit der Gesellschaft beeinträchtigen könnten.

Art. 9. Unteilbarkeit der Gesellschaftsanteile. Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft die nur einen einzigen Eigentümer für einen jeden Anteil anerkennt.

Ist der Anteil eines Gesellschafters auf Grund gesetzlicher oder testamentarischer Erbfolge einer Mehrheit von Erben zugefallen, so haben die Erben spätestens sechs Wochen nach Annahme der Erbschaft eine gemeinsame Erklärung darüber abzugeben, wer von ihnen in Zukunft, während der Unzerteiltheit, das Stimmrecht für den gesamten Anteil ausüben wird.

Wenn die Nutzniessung und das nackte Eigentum eines Anteils zwei verschiedenen Personen gehören, so wird das Stimmrecht durch den Nutzniesser ausgeübt.

Art. 10. Übertragung der Anteile. 1. Übertragung im Falle des alleinigen Gesellschafters.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen ist frei.

2. Übertragung im Falle von mehreren Gesellschaftern.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern ist frei.

Für die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte, sei es unter Lebenden, sei es infolge Sterbefalls, ist die Einstimmigkeit aller Gesellschafter erforderlich; geschieht die Uebertragung der Gesellschaftsanteile jedoch im Sterbefall an die Nachkommen in direkter Linie oder an den überlebenden Ehepartner, ist die Zustimmung der anderen Gesellschafter nicht erforderlich.

Im Falle wo die Uebertragung der Gesellschaftsanteile der Zustimmung der anderen Gesellschafter unterliegt, steht diesen ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Gesellschaftsanteile zu, im Verhältnis ihrer bisherigen Gesellschaftsanteile.

Art. 11. Tod, Entmündigung, Konkurs des Gesellschafters. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter.

Art. 12. Geschäftsführung. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet und verwaltet. Der oder die Geschäftsführer können Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschliesslich das Verfügungsrecht, sowie das Recht die Gesellschaft gerichtlich oder aussergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer werden auf befristete oder unbefristete Dauer ernannt, sei es auf Grund der Satzung, sei es durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung.

In letzterem Falle setzt der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung, bei der Ernennung des oder der Geschäftsführer, ihre Zahl und die Dauer ihres Mandates fest; bei der Ernennung mehrerer Geschäftsführer werden ebenfalls ihre Befugnisse festgelegt.

Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann die Abberufung der Geschäftsführer beschliessen. Die Abberufung kann geschehen nicht nur für rechtmässig begründete Ursachen, sondern ist dem souveränen Ermessen des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung überlassen.

Der Geschäftsführer kann für seine Tätigkeit durch ein Gehalt entlohnt werden, das durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung festgesetzt wird.

Art. 13. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod oder das Ausscheiden des Geschäftsführers, ob er Gesellschafter oder Nichtgesellschafter ist.

Es ist den Gläubigern, Erben und Rechtsnachfolgern des Geschäftsführers untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder zum Inventar derselben zu schreiten.

Art. 14. Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktionen keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind nur für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 15. Gesellschafterbeschlüsse. 1. Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter begreift, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle Befugnisse die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden in ein Protokollbuch eingetragen oder schriftlich niedergelegt.

2. Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Gesellschafterversammlung nur rechtswirksam wenn sie von den Gesellschaftern die Dreiviertel des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn die gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

3. Statutenänderungen können nur angenommen werden mit der Einstimmigkeit aller Gesellschafter.

4. Jeder Gesellschafter hat soviel Stimmen wie er Gesellschaftsanteile besitzt.

Art. 16. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Inventar-Bilanz. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf (5%) Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der verbleibende Gewinn steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 18. Auflösung-Liquidation. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 19. Schlussbestimmung. Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparanten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt heute und endet am 31. Dezember 2003.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzungen der Gründerkosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anerfallenen Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf eintausendachthundert Euro (1.800.- €) geschätzt.

Gesellschaftsversammlung

Sodann vereinigen die Gesellschafter sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zu welcher sie sich als gehörig und richtig einberufen betrachten und nehmen folgende Beschlüsse:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft wird in L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill festgesetzt.
- 2) Herr Wolfgang Breuer, Augenoptikermeister, vorbenannt, wird auf unbestimmte Dauer zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft DIE BRILLE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, ernannt.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers verpflichtet.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit hingewiesen die administrative Genehmigung zu erhalten zwecks Ausübung des Gesellschaftsgegenstandes.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparanten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Breuer, R. Oeffling, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 juin 2003, vol. 523, fol. 18, case 2. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, um Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 27. Juni 2003.

J. Gloden.

(034567.3/213/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

FASTUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 94.007.

—
STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirtieth of May.

Before Us, André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TRITOS LIMITED, registered under number 485842, a company with registered office at Citco Building, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., R. C. Luxembourg B 37 974, a company with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on May 26, 2003,

itself here duly represented by Mr Ronald Chamielec, accountant, and Mr Gilles Lecomte, accountant, both with professional address at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, acting as attorneys-in-fact «A» and «B» entitled to jointly commit the Company.

Said proxy, after signature ne varietur by the mandatories and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party intends to incorporate a société à responsabilité limitée unipersonnelle, the Articles of which it has established as follows:

Title I. - Form - Object - Name - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the unipersonnelle status of the Company.

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in what-

soever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of FASTUM, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the partner(s), or in case of transfer within the same municipality, by the decision of the manager(s).

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II. - Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred (12,500.-) euro (EUR), represented by one (1) share of a par value of twelve thousand and five hundred (12,500.-) euro (EUR), fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in conformity with article 189 of the law of August 10, 1915, the value of a share is based on the average of the last three balance sheets of the Company and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III. - Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, who are appointed and removed at any time.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Towards third parties the Company is validly bound by the sole signature of the manager. In case of plurality of managers, the Company is validly bound by the sole signature of any manager or by the signature of any person duly appointed for such purpose by the manager(s).

Title IV. - Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Title V. - Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI. - Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII. - General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The share has been subscribed by TRITOS LIMITED, prenamed.

It has been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred (12,500.-) euro (EUR) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2003.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at one thousand two hundred (1,200.-) euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The following is appointed manager of the Company for an undefined period:
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., R. C. Luxembourg B 37.974, a company with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
- 2) The Company shall have its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.
In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City.

On the day and year named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the appearing party's mandatories, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TRITOS LIMITED, enregistrée sous le numéro 485842, avec siège social au Citco Building, Wickhams Cay, P.O. Box 662, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., R.C. Luxembourg B 37.974, une société avec siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 mai 2003,

elle-même ici dûment représentée par Monsieur Ronald Chamielec, comptable, et Monsieur Gilles Lecomte, comptable, tous les deux avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, agissant en tant que représentants «A» et «B» avec pouvoir d'engager la Société conjointement.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de FASTUM, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du ou des associés ou en cas de transfert au sein d'une même commune, par décision du ou des gérants.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par une (1) part sociale d'une valeur nominale de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), intégralement souscrite et entièrement libérée.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années de la Société et, si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III. - Gérance

Art. 8. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve valablement engagée par la signature individuelle du gérant. En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un des gérants ou par la signature de toute personne dûment désignée à cet effet par le ou les gérants.

Titre IV. - Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V. - Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI. - Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII. - Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Souscription et libération

La part sociale a été souscrite par TRITOS LIMITED, préqualifiée.

Elle a été entièrement libérée en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents (1.200,-) euros.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., R.C. Luxembourg B 37.974, une société avec siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

2) Le siège social de la Société est établi au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Chamielec, G. Lecomte, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2003, vol. 17CS, fol. 94, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

J. Elvinger.

Signé par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(034569.3/230/236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

GEDEAM INVESTISSEMENT MOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 94.002.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le trois juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) la société anonyme de droit luxembourgeois GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC. S.A., R.C.S. B N° 45.001, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,

2) la société anonyme de droit luxembourgeois GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., R.C.S. B N° 52.906, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,

les deux ici représentées par Madame Gabriele Schneider, directrice adjointe, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Rome (Italie) le 3 juin 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: GEDEAM INVESTISSEMENT MOBILIER S.A., société anonyme.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration en tout autre lieu de cette commune et par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, et d'après les conditions et modalités prévues à l'article quatorze des présents statuts, dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg. Le siège pourra même être transféré à l'étranger, sur simple décision du conseil d'administration, lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Nonobstant un tel transfert à l'étranger qui ne peut être que temporaire, la nationalité de la Société restera luxembourgeoise.

En toute autre circonstance le transfert du siège de la Société à l'étranger et l'adoption par la Société d'une nationalité étrangère ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

Art. 4. La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ces fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés, et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celle de marchands de biens, de même qu'elle pourra procéder au placement et à la gestion de ses liquidités.

En général la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente-cinq mille euros (35.000,- EUR), représenté par trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives et pourront être converties en titres au porteur après leur libération intégrale, au choix de l'actionnaire, sauf pour le cas où la loi prescrit la forme nominative.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à trois cent cinquante millions d'euros (350.000.000,- EUR) qui sera représenté par trois millions cinq cent mille (3.500.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société pourra être augmenté par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en une fois ou par plusieurs tranches le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles augmentations sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et encore pour se présenter devant notaire pour faire acter dans les formes de la loi l'augmentation du capital social ainsi intervenue.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme adapté à la modification intervenue.

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Les administrateurs sont rééligibles et révocables. Le conseil élit en son sein un président et le cas échéant un vice-président.

Si par suite de démission, décès, ou toute autre cause, un poste d'administrateur devient vacant, les administrateurs restants peuvent provisoirement pourvoir à son remplacement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa prochaine réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et accomplir tous les actes de disposition et d'administration nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non. De telles délégations sont subordonnées à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

La Société se trouve engagée en toutes circonstances, uniquement par la signature conjointe d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

En toute occurrence l'assemblée générale procédant à la nomination d'un administrateur devra spécifier à quelle classe l'administrateur appartient. A défaut d'indication, l'administrateur appartiendra automatiquement à la classe B.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société seule, représentée par son conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent. Il est convoqué par son président, en son absence par le vice-président ou par deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut valablement délibérer si une majorité de ses membres sont présents ou représentés. Chaque administrateur peut se faire représenter par un de ses collègues. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues à la fois.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage des voix le président n'a pas de voix prépondérante.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent transmettre leurs votes par tout moyen écrit de télécommunication.

Le conseil d'administration peut prendre des résolutions par la voie circulaire. Les propositions de résolutions sont dans ce cas transmises aux membres du conseil d'administration par écrit qui font connaître leurs décisions par écrit. Les décisions sont considérées prises si une majorité d'administrateurs a émis un vote favorable.

Il est dressé procès-verbal des décisions du conseil d'administration. Les extraits des décisions du conseil d'administration sont délivrés conformes par le président, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 10. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années. Ils sont rééligibles.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes de la Société sont arrêtés. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi que l'annexe aux comptes annuels.

Art. 12. Le conseil d'administration ainsi que les commissaires sont en droit de convoquer l'assemblée générale quand ils le jugent opportun. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le cinquième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Les convocations de toutes assemblées générales contiennent l'ordre du jour.

L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Les extraits des procès-verbaux des assemblées générales sont délivrés conformes par le président du conseil d'administration, à son défaut par deux administrateurs.

Art. 13. Tout actionnaire a le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 15.00 heures de l'après-midi au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège à désigner dans les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

L'assemblée générale annuelle est appelée à approuver les comptes et les rapports annuels et à se prononcer sur la décharge des organes sociaux.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder en cours d'exercice au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

L'assemblée générale statue aux conditions de quorum et de majorité prévues dans les dispositions des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Art. 15. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence au jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle se réunit en 2004.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

		EUR
1. GEDEAM INVESTMENTS GROUP INC. S.A., préqualifiée, trente-cinq actions	35 actions	3.500,-
2. GEDEAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., préqualifiée, trois cent quinze actions	315 actions	31.500,-
Total:	350 actions	35.000,-

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-cinq mille euros (35.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents cinquante euros (1.750,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première resolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs de classe A:

- Monsieur Giovanni Beneduci, administrateur de société, né le 13 février 1942 à Fucecchio (FI), Italie (Italie), demeurant à I-00198 Rome, Via Velletri 24,
- Madame Delia Merlonghi, administrateur de sociétés, née le 6 février 1946 à Rome, demeurant à I-00135 Rome, Via Courmayeur 15.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs de classe B:

- Monsieur Stefano Degl'Innocenti, administrateur de sociétés, né le 7 octobre 1968 à Rome, demeurant à I-00143 Rome, Via Dodecaneso 15,
- Monsieur Etienne Gillet, administrateur de sociétés, né le 19 septembre 1968 à Bastogne (Belgique), demeurant à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri,
- Monsieur Jacques Tordoor, administrateur de sociétés, né le 27 mai 1948 à Longwy (France), demeurant à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

La durée des mandats des administrateurs de classe A et de classe B, tels que désignés ci-avant est fixée de nature qu'ils expireront à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2004.

Deuxième resolution

Est nommée commissaire aux comptes:

Madame Danièle Martin, avocat à la Cour, née le 1^{er} septembre 1955 à Luxembourg, avec adresse professionnelle en tant que domiciliaire à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

La durée du mandat du commissaire désigné ci-avant est fixée de nature qu'il expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2004.

Troisième resolution

Le siège social est établi à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: G. Schneider, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, vol. 18CS, fol. 6, case 4. – Reçu 350 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

A. Schwachtgen.

(034579.3/230/196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

CREDIT SUISSE EQUITY TRUST ADVISORY COMPANY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 5, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 55.714.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendunddrei, den siebzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., R. C. Luxemburg B 45.726, eine Gesellschaft mit Sitz in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg,

hier vertreten durch Frau Jacqueline Siebenaller, Vice President der Gesellschaft CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG), mit Berufsanschrift in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt in Luxemburg, am 17. Juni 2003.

Welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorgenannt, den unterfertigten Notar gebeten hat folgendes zu beurkunden:

- Die Gesellschaft CREDIT SUISSE EQUITY TRUST ADVISORY COMPANY S.A., R. C. Luxemburg B 55.714, nachfolgend «die Gesellschaft» genannt, eine Aktiengesellschaft die ursprünglich unter der Bezeichnung CREDIS EQUITY TRUST ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. laut Urkunde des Notars Reginald Neuman, damals mit Amtssitz in Luxemburg, vom 31. Juli 1996 gegründet wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 420 vom 28. August 1996.

Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert durch eine Urkunde von demselben Notar am 20. Oktober 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 691 vom 9. Dezember 1997.

- Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einhundertfünfzigtausend (150.000,-) Schweizer Franken, eingeteilt in dreissig (30) Aktien mit einem Nennwert von je fünftausend (5.000,-) Schweizer Franken, alle vollständig gezeichnet und eingezahlt.

- Die Komparentin ist Besitzerin aller Aktien der Gesellschaft geworden.

- Andurch erklärt die Komparentin als einzige Aktionärin die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung.

- Die einzige Aktionärin erklärt, dass sie genaue Kenntnis der Satzung sowie der Finanzlage der Gesellschaft besitzt.

- Die einzige Aktionärin erklärt, in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, dass die Aktivität der Gesellschaft aufgehört hat, dass die bekannte Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden und dass sie sich ausdrücklich dazu verpflichtet, alle Passiva welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder unbekannt bis zum heutigen Tage sind zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an ihre Person als einzige Gesellschafterin getätigt wird; mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als getan und abgeschlossen zu betrachten.

- Die einzige Aktionärin erteilt dem Verwaltungsrat und dem Prüfer Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

Die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft werden während einer Dauer von fünf Jahren in 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg aufbewahrt.

Worauf die Bevollmächtigte der Komparentin dem unterfertigten Notar das Aktienregister mit den entsprechenden Übertragungen vorgelegt hat, welches sofort annulliert wurde.

Somit hat der instrumentierende Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft CREDIT SUISSE EQUITY TRUST ADVISORY COMPANY S.A. festgestellt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J. Siebenaller, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2003, vol. 140S, fol. 1, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

A. Schwachtgen.

(034231.3/230/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

RIVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.980.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RIVAR S.A.

Signature

Un mandataire

(034158.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

RIVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 51.980.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003

Les comptes clôturés au 31 décembre 2002 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats d'administrateurs de Jean Lambert, Alberto Lami, Roberto Verga, et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2005.

Extrait sincère et conforme

RIVAR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034155.3/1022/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

JIBALLDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 94.001.

STATUTS

L'an deux mille trois, le douze mai.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.765;

2. THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.852;
toutes deux ici représentées par Mademoiselle Deborah Buffone, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations datées du 12 mai 2003.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}: Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de JIBALLDIS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-deux mille cinq cents Euros (32.500,- EUR), représenté par six cent cinquante (650) actions d'une valeur nominale de cinquante Euros (50,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième vendredi du mois de juin à 14 heures et pour la première fois en 2004.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2003.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., préqualifiée: trois cent vingt cinq actions	325
2. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., préqualifiée: trois cent vingt cinq actions	325
Total: six cent cinquante actions	650

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente-deux mille cinq cents Euros (32.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille Euros (2.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.852;

b) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.765;

c) INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 66.006;

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 47.699.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2008.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand three, on the twelfth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

1. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the registre de commerce of Luxembourg under the number B 47.765;

2. THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the registre de commerce of Luxembourg under the number B 47.852,

both here represented by Mrs Deborah Buffone, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of two proxies given on May 12, 2003, which, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of JIBALLDIS S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-two thousand five hundred Euros (32,500.- EUR), represented by six hundred and fifty (650) shares with a par value of fifty Euros(50.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. - General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the second Friday of June at 2 p.m. and the first time in the year 2004.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of Profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. - General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed: three hundred and twenty-five shares	325
2. VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., prenamed: three hundred and twenty-five shares.	325
Total: six hundred and fifty shares.	<u>650</u>

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty-two thousand five hundred Euros (32,500.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand Euros (2,000.-EUR).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following are appointed directors:

a) THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the registre de commerce of Luxembourg under the number B 47.852,

b) VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the registre de commerce of Luxembourg under the number B 47.765,

c) INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the registre de commerce of Luxembourg under the number B 66.006.

3.- Has been appointed statutory auditor:

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, registered in the Registre de Commerce of Luxembourg under the number B 47.699.

4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2008.

5.- The registered office of the company is established in L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

6.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to one or more of its members.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party the present deed is worded in French, followed by an English version and in case of discrepancies between the English and the French text, the French version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Signé: D. Buffone, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, vol. 17CS, fol. 80, case 12. – Reçu 325 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

G. Lecuit.

(034481.3/220/276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003.

I.B.H. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 34.151.

Extrait de l'assemblée générale du 30 janvier 2003

1. Reconduction du mandat des administrateurs avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2000:

- Monsieur Yves Echement, demeurant à Rhode-Saint-Genèse (Belgique);

- Monsieur Renaud Janson, demeurant à Bruxelles;

- Monsieur Luc André, demeurant à Woluwé-Saint-Pierre (Belgique);

pour une période de six années, c'est à dire jusqu'au 1^{er} janvier 2006.

2. Reconduction du mandat de Monsieur Guy Dony au poste de commissaire aux comptes avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2000 et pour une période de six années, c'est à dire jusqu'au 1^{er} janvier 2006.

Extrait de l'assemblée générale du 31 janvier 2003

1. Démission de Monsieur Yves Echement de son poste d'administrateur-délégué;

2. Est nommé administrateur-délégué à compter du 1^{er} janvier 2003 Monsieur Renaud Janson, demeurant à Bruxelles, 17, rue de la Roue.

Luxembourg, le 12 juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2003, réf. LSO-AF03567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034159.3/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FORUS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 39.488.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour FORUS HOLDING S.A.

H.R.T. REVISION, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

(033955.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

CRISTALINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1456 Luxembourg-Bonnevoie, 84, rue de l'Egalité.
R. C. Luxembourg B 66.623.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Four / C. Blondeau

Administrateur / Administrateur

(033962.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

JORAN INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 34.200.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2003, réf. LSO-AF03308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(033964.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SOMAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4575 Differdange, 45, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 66.825.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOMAGRI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034034.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SOMAGRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4575 Differdange, 45, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 66.825.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOMAGRI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034035.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

APENSO, ACTIVE PENSION SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 83.869.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société SWISS LIFE (LUXEMBOURG) S.A., 25, route d'Arlon, Luxembourg, le jeudi 27 mars 2003 à 11.00 heures

Cinquième résolution

a) L'Assemblée décide de nommer:

- Madame Paulina Casal, au poste d'administrateur, en remplacement de Monsieur Luc Berg démissionnaire, pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire;
- Monsieur Geoffroy Bazin, au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Christophe Vallée démissionnaire, pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

b) L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 6 à 8 et de nommer Messieurs Frédéric Pérard et Lieven Vandenmeersche aux postes d'administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

c) L'Assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur de Messieurs Patrick Schols, Didier Bossicart, Michel Laurent et Alain Limaige, pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de la société chargée de la comptabilité: SFS MANAGEMENT S.A., ainsi que celui du Réviseur d'Entreprises de Luxembourg: PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033990.3/1176/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FAMIFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 77.620.

Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 16 mai 2003

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs et administrateurs délégués de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Vittorio Di Paola;
- Madame Filomena Specchio;

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2003.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034044.3/636/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GESTIFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.137.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2003 que suite à la démission de Monsieur Eddy Dôme, Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en droit UBL a été élu administrateur.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034272.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOFONDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Hermitage.
R. C. Luxembourg B 22.870.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOFONDS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034042.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IMMOFONDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Hermitage.
R. C. Luxembourg B 22.870.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOFONDS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(034045.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ESPACE ET PAYSAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 75, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 93.260.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(034075.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

IRIS REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.171.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2003 que:

- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant au 23, rue Aldringen, L-1180 Luxembourg;
- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant au 23, rue Aldringen, L-1180 Luxembourg;

ont été élus Administrateurs, en remplacement de Monsieur Enzo Guastaferrri, Mademoiselle Marie-Paule Mockel, et de la société GRIMSON SERVICES LTD.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Il résulte de la même Assemblée que la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg a été nommée Commissaire en remplacement de la société DELOITTE & TOUCHE, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée au Commissaire démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Enfin, il résulte de la même Assemblée que le siège social a été transféré du 18, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034268.4/727/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ORRS ISLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.022.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Signature.

(034097.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GBL FINANCE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 18.507.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05739, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GBL FINANCE S.A.H.

Signature

(034162.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

MOSSOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.036.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034165.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PESCATORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034166.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

GLOBAL COM ONLINE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 71.287.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLOBAL COM ONLINE S.A.H., Société Anonyme Holding

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(034167.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

KALIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.602.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KALIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(034169.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

INTERNATIONAL A.C.P. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.110.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(034172.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

KENORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.657.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUPAR

Signature

(034173.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SIENNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.322.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06526, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUPAR

Signature

(034174.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TANDIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.945.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

(034176.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SALON BIGOUDIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 34.139.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034177.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FJO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 82.863.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FJO HOLDING S.A.

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(034179.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

SOFER FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.475.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

- le domicile de SOFER FINANCE S.A., avec siège à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 45.475 est dénoncé avec effet immédiat.

- Madame Denise Vervae, Messieurs Bernard Ewen et Koen Lozie ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

- Monsieur Pierre Schill a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034180.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FINANCIERE TAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2245 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.067.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2002 que le mandat de Commissaire de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social 3, route d'Arlon à L-8009 Strassen, n'a pas été renouvelé.

Il résulte de cette même assemblée que la société DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommée aux fonctions de Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2003.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034274.3/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.421.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034181.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

TRANS EUROPE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.128.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2003, réf. LSO-AF05599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(034183.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PROUD TO SERVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 66.280.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034190.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

PIOMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.181.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034193.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

FINLON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 72.341.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034200.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

POLARIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.430.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034195.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE IMMOBILIERE HOTELIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 38.862.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

Signature.

(034196.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

BLUEDOOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 56.463.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034202.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

ERACOLUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 84.781.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2003.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(034206.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.
